



RÉUNION DU BUREAU

Jeudi 6 janvier 2022 à 19h00 (en visio)

Présents :

Mmes Magalie ANDRIEUX, Florence BROUSSARD

MM. Sylvain MICHELET, Christian CARMAUX, Jean-François LABOURDETTE, Philippe LACOMBE, Dominique STOLL

1. Situation sanitaire

A/ Communication de la FFF (réunion en visio du 5 janvier 2022)

Présentation aux présidents des ligues du projet de protocole général qui va encadrer le déroulement des compétitions et le fonctionnement du monde du football pour la période du 3 au 23 janvier 2022.

Synthèse :

- autorisation de public debout obtenue par la FFF, même si localement les préfets peuvent durcir localement cette possibilité
- port du masque en toutes circonstances (public et sportifs), sauf les joueurs et le coach sur le terrain. Masque obligatoire sur le banc de touche
- vestiaires restant ouverts, mais avec accès limité aux personnes concernées
- buvettes et restauration fermées. Règle qui s'impose sans aucune dérogation
- contrôle du passe-sanitaire (avec possibilité de test PCR et antigénique de moins de 24h), en attente d'évolution législative
- réunions et formations en présentiel à proscrire. Préférer le distanciel Si toutefois nécessité d'une réunion en physique, limitation du nombre de participants, distanciation, gel ...
- Privilégier le recours au télétravail pour les salariés des ligues et des districts

B/ Application de ces consignes au niveau du fonctionnement du District de Lot-et-Garonne

Modalités de mise en œuvre au niveau du District de ces préconisations et obligations nationales :

A. Pour les salariés du District:

- mise en place du télétravail pour ces 3 semaines, avec alternance des présences des deux personnels administratifs
- si nécessité de présence commune, répartition dans des bureaux différents
- idem pour les techniciens, souvent hors des locaux : répartition dans des bureaux différents si présence simultanée

- accueil du public à limiter le plus possible. Contrôle du passe sanitaire, et inscription des visiteurs dans un registre
- proposition de report des dates d'accueil du stagiaire actuellement au District. A voir avec son établissement pour une nouvelle période au-delà du 24 janvier.

B. Pour le fonctionnement des instances et des clubs

- formations : report des formations organisées par le District : formation des dirigeants U6 à U11 déjà annoncée comme étant reportée ; formation des arbitres, prévue ce WE, à reporter
- réunions : réunions des commissions à organiser en distanciel ; exemple : la commission d'appel du 18/01 sera organisée en visio
- actualisation en temps réel du site du District et des messages sur les réseaux sociaux, pour que les clubs puissent bénéficier de toutes les informations et réagir en conséquence.

2. Entretiens annuels avec les salariés

Le président Sylvain MICHELET, la vice-présidente Magalie ANDRIEUX, et le secrétaire général Dominique STOLL, ont procédé le 8 décembre 2021 aux entretiens annuels avec les 3 salariés relevant du District.

Les deux personnels administratifs (Magali BOYER et Magali GIMENEZ) et le cadre-technicien (Alain DELPECH) ont pu dresser avec les dirigeants du District leur bilan annuel 2021 et élaborer en commun les objectifs à venir pour 2022).

Sylvain MICHELET a organisé par ailleurs des entretiens plus informels avec Benoît MARTINAUD (relevant de la Ligue) et Corentin BAPTISTE (apprenti).

Le Bureau valide les propositions et les appréciations qui ont été présentées.

La prochaine réunion du Comité de Direction se déroulera le mardi 1^{er} février 2022 à 19h00, en visio au vu de la situation sanitaire, sauf si la situation s'améliore.

« Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique (juridique@lfna.fff.fr) ».

Le Secrétaire Général

Dominique STOLL